

dans notre cité, le goût croissant du luxe, tout contribue à vulgariser l'usage des étoffes de soie. A cette époque, l'importation des tissus fabriqués en Italie est si considérable qu'elle fait sortir du royaume une somme évaluée à huit ou dix millions de notre monnaie. Louis XI voulut arrêter cette exportation de numéraire et ruiner aussi, s'il était possible, les fabriques italiennes. Lyon fut choisi pour l'établissement d'une manufacture. Mais l'institution conçue par ce prince était renfermée dans un cadre étroit et sordide. L'entreprise n'était point livrée aux spéculations privées ; c'était une sorte de manufacture d'Etat, régie par des officiers royaux et pourtant entretenue aux frais de la commune. Le Consulat, qui jugeait plus digne et plus conforme aux intérêts de la ville de garder la direction de la nouvelle industrie, lutta d'habileté avec le roi pour entraver l'exécution de ces projets. Mais l'adresse consommée de Louis XI triompha et la fabrique royale fut instituée, jusqu'au jour où une intrigue de cour la fit transporter dans la ville de Tours (1470).

Mais l'essai infructueux de Louis XI ne fut pas stérile. On ne déplace pas une industrie sans qu'il ne reste aucune trace de son premier établissement. Plus d'un ouvrier *tissolier* dut rester à Lyon et continuer obscurément la fabrication des étoffes de soie ; d'un autre côté, l'idée de la création d'une grande manufacture avait persisté et les leçons de l'expérience allaient produire leurs fruits. Aussi le terrain était-il préparé quand le piémontais Etienne Turquet quitta son pays pour venir s'établir à Lyon.

Etienne Turquet ne s'était pourtant jamais livré à la fabrication des étoffes de soie ; mais il était doué d'une remarquable activité et d'un rare esprit commercial ; mais à son commerce de mercerie, qui embrassait alors la vente de ces étoffes, il joignait plus d'une autre branche de négoce, et il ne négligeait rien de ce qui pouvait être une occasion de pro-